

# Brive → Pays de Beynat et Midi c

■ BIARS-SUR-CÈRE

## Le tracé Lot-Corrèze revient sur la table

Les travaux de la deuxième réunion du comité de suivi de la concertation qui se déroulera le 30 octobre, à 15 heures, à Cressensac, participera à l'avancement de l'important projet de désenclavement routier du nord du Lot.

Henri Colin, nommé président du comité de suivi, viendra pour la première fois animer les débats qui se dérouleront en présence de Gérard Miquel, président du Conseil général du Lot et d'un représentant du Conseil général de Corrèze.

M. Colin aura pour tâche d'animer le comité de suivi en favorisant l'écoute mutuelle et la transparence. Il devra également veiller au bon déroulement de la démarche de co-élaboration voulue par le comité de suivi pour mener à bien ce projet. Chaque proposition sera débattue et analysée avant validation et passage à l'étape suivante. Ainsi sera déterminé le meilleur tra-

cé.

### Petit historique

La partie concédée de l'autoroute A 20 s'étend sur un linéaire de 131 km entre Brive et Montauban. Les premiers travaux ont



**PRÉSIDENTS.** François Hollande et Gérard Miquel, ensemble pour un avenir commun du Lot et de la Corrèze, le 9 juillet dernier à Cressensac.

été lancés en juillet 1994 entre Montauban et Cahors sud puis se sont poursuivis depuis le début de l'automne sur la section nord entre Brive et Souillac (coût : 6 milliards d'euros).

En août 1994, l'entreprise Andros est à l'initiative d'une mobilisation des entreprises du bassin d'activité de Biars-sur-Cère. Les entreprises adressent officiellement une demande de création d'accès à l'autoroute A20 par le nord aux élus des conseils généraux du Lot

et de la Corrèze, ainsi qu'aux services décentralisés de l'Etat et aux Ministères concernés. Cette demande est restée vaine.

En 2005, après 10 ans de tergiversations, d'erreurs administratives, d'oppositions en tous genres, le projet dans sa version souhaitée par les entreprises est enterré.

En mai 2008, un courrier émanant de la sous-préfecture de Brive rappelant les nuisances induites par le passage des camions dans la commune de Neypouls, qui prononce l'interdiction de sa traversée

par les camions. Le sujet est relancé sur le devant de la scène.

**La réunion du 30 décembre doit faire avancer le dossier**

Le 26 septembre 2008, on assiste à une mobilisation massive initiée par les industriels et les transporteurs, largement suivis par le grand public.

Le 9 juillet 2009, une première réunion, en présence des présidents des Conseils généraux du Lot et de la Corrèze, Gérard Miquel et François Hollande, avait permis de détailler l'avancement de l'opération et les modalités de la concertation.

La présence d'un « garant », veillant au respect de l'information du public et au bon déroulement des échanges, avait été décidée.

Octobre 2009, naissance d'une nouvelle association « Accès-Cible » qui souhaite être entendue au comité de suivi. (notre édition d'octobre)

■ BEA

## Décès d

Nous ap  
cès, en A  
octobre,  
Klein que  
cois ont e  
rencontre  
pu appréc  
de rassem  
me de paï

Conseill  
président  
nal de ju  
Moyenne  
des distri  
Bavière, f  
de la coop  
villes et r  
gne et de  
l'un des  
prochem  
mousin

■ CU

## Une be

■ DÉCOUVE  
tailleur et

Par un